



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 110353

Texte de la question

À la suite du rapport récemment remis par Tremplin entreprises, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre afin d'encourager la création d'opérateurs dont le métier serait d'apporter une garantie d'assistance technique aux grands groupes en cas de défaillance d'une jeune entreprise intervenant comme fournisseur.

Texte de la réponse

Il existe déjà un opérateur public dont une des missions est d'apporter une garantie d'assistance technique aux grands groupes faisant intervenir de jeunes entreprises comme fournisseurs. Il s'agit d'OSEO, groupe public issu du rapprochement de la Banque de développement des petites et moyennes entreprises (BDPME), devenue OSEO financement, de la Société française de garantie des financements des petites et moyennes entreprises (SOFARIS), devenue OSEO garantie, et de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), devenue OSEO innovation. Un fonds national de garantie pour l'innovation a été créé le 1er janvier 2006 au sein d'OSEO garantie. Doté d'un premier abondement de 30 millions d'euros, il est destiné à couvrir les premières opérations. Par son contrat de garantie de caution bancaire sur marchés (garantie de caution sur projets innovants), OSEO garantit les banques lorsqu'elles se portent caution, auprès des grands comptes, du versement d'indemnités contractuelles en cas d'échec d'un projet innovant confié à une PME. Ainsi une jeune entreprise technologique qui se trouve face à un manque de confiance d'une grande entreprise peut-elle s'adresser à sa banque ou directement à OSEO pour lui présenter son projet. OSEO procèdera à une expertise technologique (OSEO innovation) et financière (OSEO garantie). Dès lors que le diagnostic est favorable, OSEO délivrera une lettre d'intention qui sera utilisée comme référence par la PME. Dès la signature du marché, OSEO notifiera sa garantie à la banque.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110353

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12083

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1114